

Lettre Ouverte

CERAG / Union des Forces Démocratiques de Guinée

À l'attention de Monsieur Ibrahim Khalil Condé
Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation

Conakry, le 8 juillet 2024

Monsieur le Ministre,

Nous, membres de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), adressons cette lettre ouverte afin de clarifier nos préoccupations concernant les documents soumis par notre parti à la commission instituée par votre ministère dans le cadre de la mission d'évaluation des partis politiques. Nous cherchons à garantir la transparence et l'authenticité de ces documents.

Notre parti a fourni des documents importants tels que la liste des membres du bureau national, les états financiers, et d'autres documents administratifs. Cependant, nous avons des doutes sérieux quant à leur authenticité et à leur validité, car ces documents ont été présentés par un groupe de personnes dirigé par Cellou Dalein Diallo et son entourage, qui ne reflètent pas la majorité de notre direction nationale et n'ont pas été vérifiés ni consultés par celle-ci.

Plusieurs membres de la direction ont constaté, ces derniers temps, de graves manquements en matière de transparence financière et de conformité réglementaire. Notre parti est entouré de beaucoup d'obscurité et il est clair qu'il n'y a pas de respect pour ses textes fondateurs. C'est pourquoi nous insistons sur le fait que ces documents ne reflètent pas fidèlement la réalité de la situation en interne.

Par cette lettre ouverte, **nous invitons la direction de l'UFDG à publier toutes les informations demandées**, y compris la liste des membres du bureau national, les documents comptables et financiers, et toute autre documentation administrative. Il est essentiel que ces documents soient mis à la disposition du public pour vérifier leur authenticité et leur conformité aux exigences réglementaires. Ces documents reflètent le fonctionnement administratif du parti et ne contiennent aucune information confidentielle. Par conséquent, ils doivent être publiés rapidement afin d'assurer une transparence totale.

Dans le cas d'inaction de la part de la direction de l'UFDG ou de défaillance dans la publication des documents, **nous demandons au ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation de prendre la responsabilité de mettre tous ces documents soumis par les**

partis politiques, y compris ceux de l'UFDG, à la disposition des Guinéens afin que chacun puisse vérifier leur contenu et éviter toute suspicion.

Nous pensons qu'il est crucial de publier ces documents publiquement pour plusieurs raisons :

1. **Transparence** : Assurer que tous les membres du parti et le public puissent vérifier l'authenticité et la véracité des documents fournis.
2. **Confiance** : Renforcer la confiance des militants et des sympathisants en montrant que notre parti fonctionne de manière transparente et honnête.
3. **Légitimité** : Garantir que les documents présentés aux autorités soient représentatifs de la réalité de notre parti et conformes aux exigences réglementaires.

Nous espérons que cette demande sera prise en considération rapidement et que des mesures seront mises en place pour renforcer la crédibilité de notre formation politique et le processus démocratique dans notre pays.

Par les Membres du Bureau Politique de l'UFDG
Par la Coordination Nationale du CERAG